

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 19 août 2025, à 20 h, à la salle de l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3
M. Éric Girard – conseiller siège no 4
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5 **Absent**
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

Est également présente :

Madame Mélanie Berthelette, directrice générale et greffière-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

2025-08-108

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau
Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE séances du conseil se tient devant public et que ;

La séance est déclarée ouverte à 20 h 00.

Adoptée.

2025-08-109

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS
Séance ordinaire du conseil municipal
Du 19 août 2025 à 20 h

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 juillet 2025

4. Communiqués et correspondance

4.1 Tableau des correspondances reçues en juillet 2025

5. Administration et finances

5.1. Liste des comptes à payer

5.2. Dépôt- Activités de fonctionnement à des fins fiscales

5.3. Demande Nouveaux Horizon pour les aînés 2025-2026

5.4. Retirer les souches sur le site du terrain municipale

5.5. Adoption du règlement 130-1 modifiant le règlement numéro 130 relatif à la tarification applicable à la vidange des boues de fosse septiques pour 2025

5.6. Demande d'achat d'un panneau et lumières de sécurité, boule de remorquage et coffre à outils pour le camion de voirie

5.7. Lignage des rues

5.8. Adoption des dates de séances du conseil de 2025

6. Travaux Publics

7. Législation

8. Sujets divers (demeure ouvert)

9. Rapport des élus

10. Période de questions

11. Levée de la séance

En conséquence,

Sur proposition de Madame Eve-lyne Marcotte
Appuyé par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté;

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-08-110

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 08 JUILLET 2025

CONSIDÉRANT QUE le projet de procès-verbal a été transmis aux conseillers et conseillères avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps
Appuyé par Madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 juillet 2025.

Adoptée.

4. Communiqués et correspondances

4.1 Les correspondances de juillet ont été remis aux élus, celles-ci peuvent être consultées au bureau municipal.

5.Administration et Finances

2025-08-111

5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les conseillers et conseillères ont reçu la liste des comptes à payer avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Denise Houle
Appuyée par Madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses soumis par la directrice générale, greffière-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Adoptée.

5.2 DÉPÔT- ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	
Taxes	54 126.06 \$
Location de Salle	2 440.00 \$
CNESST	1 425.68 \$
Permis	130.00 \$
MRC d'Arthabaska (FRR)	13 946.79 \$
Infotech	270.20 \$
Total	72 338.73 \$
<u>Dépenses</u>	
Paies élus	2 331.28 \$
Salaires employés	12 250.89 \$
Déductions à la source	7 001.03 \$
Comptes payés	154 854.57 \$
Total	176 437.77\$

2025-08-112

5.3 Demande Nouveaux-Horizons pour les aînés 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE le programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2025- 2026 accepte les nouvelles demandes de projet jusqu'au 17 Septembre 2025 à 15h;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut recevoir jusqu'à 25 000 \$ pour sa demande;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau
Appuyée par Madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisé à déposer une demande de subvention au programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2025-2026.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tous documents s'y affèrent.

Adoptée

2025-08-113

5.4 Retirer les souches sur le site du terrain municipal

CONSIDÉRANT QUE le site du terrain municipal a plusieurs souches à faire retirer près des airs de jeux et à différents endroits sur le site près des bâtiments

En conséquence

Sur proposition de Madame Denise Houle
Appuyée par Monsieur Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE Le conseil autorise à retenir les services d'un expert afin de retirer les souches sur le terrain du bureau municipal et dans le parc pour permettre la tonte de la pelouse plus facilement et éviter les bris des équipements et les risques de chute et de blessure.

Adoptée

2025-08-114

5.5 Adoption du règlement 130-1 modifiant le règlement numéro 130 relatif à la tarification applicable à la vidange des boues de fosse septiques pour 2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil adopte Règlement 130-01 modifiant le règlement 130 relatif à la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour 2025;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été présenté par Madame Denise Houle lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 à 20h00;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement était à la disposition des citoyens lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption de ce règlement n'engendre aucune dépense;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 130-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 130 RELATIF À LA TARIFICATION APPLICABLE À LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 8 juillet 2025 à 20h par Madame Denise Houle;

QUE le dépôt du projet de règlement a été présenté par Madame Denise Houle lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2025;

QUE la municipalité facture les citoyens au prix coûtant qu'elle devra déboursier pour le service selon la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2025, plus les frais applicables s'il y a lieu;

QUE le présent règlement entrera en force et en vigueur selon la Loi

Patrice Morin,
Maire

Mélanie Berthelette
Directrice générale greffière trésorière

Avis de motion du règlement	8 juillet 2025
Présentation du projet de règlement	8 juillet 2025
Adoption du règlement	19 août 2025
Publication	20 août 2025
Entrée en vigueur	20 août 2025

Adoptée

2025-08-115

5.6 Demande d'achat d'un panneau et lumières de sécurité, boule de remorquage et coffre à outils pour le camion de voirie

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation du camion nécessite d'être visible en tout temps avec des lumières et un panneau de sécurité lorsque les travaux de voirie seront effectués et qu'une boule de remorquage ajustable pour l'utilisation de la remorque ainsi qu'un coffre de rangement lui permettant de transporter dans le camion les outils nécessaires pour l'installation ou la réparation des panneaux et autres travaux divers.

CONSIDÉRANT QUE l'achat de ces équipements permettrons à l'employé d'effectuer son travail de façon sécuritaire et efficace en lui évitant des déplacements inutiles.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Éric Girard
Appuyé par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière trésorière à effectuer l'achat des équipements de sécurité et que l'installation soit effectuée par un professionnel au besoin ainsi que le coffre pour transporter les outillages dans le camion et la boule de remorquage;

Adoptée

2025-08-116

5.7 LIGNAGE DES RUES

CONSIDÉRANT QUE des portions d'asphalte ont été refaite et réparé et que le lignage n'a pas été fait;

CONSIDÉRANT QUE les rangs de la Municipalité ont besoin également que les lignes de rues soient rafraichies;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Denise Houle
Appuyée par Madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière de demander des offres de services pour le lignage des rues et d'octroyer le contrat à l'entrepreneur.

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire effectuer les travaux.

Adoptée

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC, exige que le conseil établisse, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances;

CONSIDÉRANT QU'UNE modification à été apporté au calendrier pour la date du 4 novembre 2025 à 19h qui sera remplacé par le 11 novembre 2025 à 19h afin de permettre aux nouveaux élus de pouvoir siéger au conseil s'il y a la tenue d'un scrutin d'une élection générale le 2 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Éric Girard
Appuyée par Madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les séances auront lieu au centre communautaire de Maddington Falls située au 86, route 261 N à Maddington Falls.

Et d'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Maddington Falls pour l'année 2025 comme suit :

14 janvier 2025 à 19h00	4 février 2025 à 19h00
4 mars 2025 à 19h00	1er avril 2025 à 19h00
6 mai 2025 à 20h00	3 juin 2025 à 20h00
8 juillet 2025 à 20h00	19 août 2025 à 20h00
9 septembre 2025 à 20h00	1er octobre 2025 à 19h00
11 novembre 2025 à 19h00	2 décembre 2025 à 19h00

Adoptée

6. Travaux Publics
7. Législation
8. Sujets divers (demeure ouvert)
9. RAPPORT DES ÉLUS
10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

En conséquence,

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps

QUE la séance soit levée à 20 h 50.

Adoptée

Patrice Morin,
Maire

Mélanie Berthelette
Directrice générale/
Greffière-trésorière

Je, Patrice Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le 9 septembre 2025.